

Les projets territoriaux, la nouveauté de l'Appel à Projets Recherche Paramédicale APPARA 2019

L'appel à projets de recherche paramédicale **APPARA 2019**, s'adresse à tous les **auxiliaires médicaux de soins, rééducation, appareillage et assistance technique** de l'interrégion Est, et propose deux volets distincts afin de structurer la recherche et favoriser l'émergence de projets originaux, soit **localement** soit **à l'échelle d'un territoire** :

APPARA « Starter » :

- fédérer des disciplines de recherche paramédicale en émergence ou conforter des disciplines ayant déjà amorcé une dynamique de recherche **forte au sein d'un même établissement** ;
- soutenir des **projets mono-centriques** visant la validation de méthodes innovantes de soins infirmiers ou paramédicaux, pour un montant maximum de **33 000 €**.

APPARA « Territorial » vise une **ouverture territoriale régionale ou interrégionale** structurante, impliquant plusieurs établissements, afin de :

- permettre l'émergence de **projets multicentriques** originaux au sein de l'interrégion Est pour un montant maximum de **51 000 €** ;
- générer le rapprochement d'équipes paramédicales hospitalières de divers établissements, et en rendant plus accessibles les activités de recherche pour les professionnels n'exerçant pas en CHU ;
- favoriser les nouvelles stratégies de prise en charge commune et/ou graduée du patient, notamment en lien avec le projet de soin partagé, ou en lien avec les défis de santé publique actuels ;
- favoriser une transférabilité à court terme des résultats de ces recherches à l'activité de soins.

Les porteurs de projet sont invités à prendre connaissance des modalités de dépôts propres à leur établissement en se rapprochant de leur direction ou unité de la recherche. Les calendriers spécifiques et les contacts pour des établissements sont disponibles dans la fiche : http://www.girci-est.fr/documents/appara_2019/girci_est_dates_specifiques_drci_urc_appara_2019.pdf

Les dossiers candidats doivent parvenir de façon centralisée par les établissements coordonnateurs à la coordination du GIRCI Est aux dates présentes dans le tableau de la page suivante.

Calendriers des Appels à Projets GIRCI Est 2019 :

Appel à Projets Recherche Paramédicale APPARA.....	p.1
PHRC Interrégional	p.2
Appel à Projets Jeunes Chercheurs APJ.....	p.3

La Plateforme Nationale pour la Recherche sur la fin de viep.3

Fiche Pratique :

Comment répondre à un appel à projets de recherche ?	p.4
--	-----

	Date de dépôt au GIRCI Est	Phase de sélection par la commission scientifique interrégional
Lettre d'intention	Vendredi 24 mai 2019 - 12h00	Présélection : 27 juin 2019
Dossier complet	Vendredi 18 octobre 2019 - 12h00	Sélection finale : 16 janvier 2020

Tous les documents et modalités sont accessibles sur le site du GIRCI Est : <http://www.girci-est.fr/les-appels-a-projets/appara-campagne-en-cours/>

PHRC Interrégional

Le volet **interrégional du Programme Hospitalier de Recherche Clinique (PHRC-I)** vise :

- l'émergence de projets portés par des **équipes souhaitant s'initier à la recherche clinique**, dont le porteur coordonnateur n'a jamais obtenu précédemment un financement PHRC-N, PHRC-K, PHRC-I ou PHRC régional, justifiant d'une publication en 1^{er} ou dernier auteur dans une revue indexée Medline (article publié ou « *in press* » et accepté) et ayant validé un Master 2 ;
- le soutien d'une politique de **recherche partenariale** entre les différents établissements de santé d'une même interrégion, en impliquant au moins deux centres d'inclusion de patients dans deux établissements différents de l'interrégion ;
- des projets de recherche clinique dont les résultats permettront de **modifier directement la prise en charge des patients**, d'un montant maximum de **300 000 €** ;
- des projets portant en priorité sur les **soins primaires**, la **psychiatrie** - et tout particulièrement la **pédo-psychiatrie** - et les différents types de **préventions en santé**.

Les porteurs de projet sont invités à prendre connaissance des modalités de dépôts propres à leur établissement en se rapprochant de leur direction ou unité de la recherche. Les calendriers spécifiques et les contacts pour des établissements sont disponibles dans la fiche : http://www.girci-est.fr/documents/phrci_2019/GIRCI%20Est_dates%20specifiques%20DRCI-URC_PHRCI%202019.pdf

	Date de dépôt au GIRCI Est	Phase de sélection par la commission scientifique interrégionale
Lettre d'intention	Vendredi 3 mai 2019 - 12h00	Présélection : 21 mai 2019
Dossier complet	Vendredi 19 septembre 2019 - 18h00	Sélection finale : 5 décembre 2019

Tous les documents et modalités sont accessibles sur le site du GIRCI Est : <http://www.girci-est.fr/animation/phrc-interregional/campagne-en-cours/>

Appel à Projets Jeunes Chercheurs 2019 — APJ 2019

L'**Appel à Projets Jeunes Chercheurs APJ** est ouvert aux jeunes chercheurs de **profession médicale** de l'interrégion Est :

- de moins de 40 ans, justifiant d'une publication en 1^{er} ou dernier auteur dans une revue indexée Medline (article publié ou « *in press* » et accepté) et ayant validé un Master 2 ;
- souhaitant s'engager en recherche clinique, dans le but de consolider des résultats préliminaires à partir desquels les lauréats pourront poursuivre et étendre leur projet en multicentrique interrégional ou national ;
- proposant des projets de recherche clinique ou épidémiologique prospective, pour un montant maximum de **50 000 €**, n'ayant jamais obtenu de financement dans le cadre de l'APJ.



Les porteurs de projet sont invités à prendre connaissance des modalités de dépôts propres à leur établissement en se rapprochant de leur direction ou unité de la recherche. Les calendriers spécifiques et les contacts pour des établissements sont disponibles dans la fiche : http://girci-est.fr/documents/apj_2019/girci_est_dates_specifiques_drcci_urc_apj_2019.pdf

Les dossiers candidats doivent parvenir de façon centralisée par les établissements coordonnateurs à la coordination du GIRC Est aux dates suivantes :

Date de dépôt au GIRC Est

Phase de sélection par la commission scientifique interrégionale

Lettre d'intention **Vendredi 17 mai 2019 - 12h00**

Présélection : **27 juin 2019**

Dossier complet **Vendredi 11 octobre 2019 - 12h00**

Sélection finale et audition des candidats :
16 janvier 2020

Tous les documents et modalités sont accessibles sur le site du GIRC Est : <http://www.girci-est.fr/animation/jeunes-chercheurs/campagne-en-cours/>

La Plateforme Nationale pour la Recherche sur la fin de vie



La *Plateforme Nationale pour la Recherche sur la fin de vie* a pour but de contribuer à la structuration, au développement et à la valorisation de la recherche

française dans le domaine de la fin de vie et des soins palliatifs.

Inaugurée en octobre 2018, la Plateforme Nationale pour la Recherche sur la fin de vie se donne pour missions :

- d'animer un réseau collaboratif de chercheurs ;
- d'apporter un soutien à la recherche et à la formation ;
- de mettre en place des actions stratégiques pour le développement et la valorisation de la recherche sur la fin de vie.

Pour en savoir davantage sur nos missions et actions nous vous invitons à consulter notre site internet en cliquant [ICI](#).

Nous lançons jusqu'au 1er avril 2019 une enquête nationale ayant pour but d'identifier les chercheurs travaillant dans ce domaine ou souhaitant l'investir à l'avenir : elle permettra ainsi de rendre visibles les

thématiques, disciplines et méthodes de recherche portant sur la fin de vie, toutes disciplines confondues, à travers une cartographie et un annuaire national en ligne.

>> Lien vers l'enquête : <https://www.plateforme-recherche-findevie.fr/enquete-nationale>

Les Présidents de la Plateforme :

Pr Régis Aubry & Pr Patrick Baudry

La Plateforme est soutenue, dans le cadre du plan national pour le développement des soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie, par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) et par la Fondation de France. Le portage et l'animation de la Plateforme ont été confiés par le MESRI à Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC)



Comité Éditorial

Directeur de publication – Rédacteur en chef : M. Alban DUPOUX

Comité éditorial : Mme Frédérique BRIN-HENRY, Dr Christophe GOETZ, Mme Sylvie KLEIN, Pr Frédéric MAUNY, Pr Jean-Louis MERLIN, Mme Nathalie PORTIER, Mme Sandrine ROCLE, Dr Stéphane SANCHEZ, Dr Antonin SCHMITT

Plus d'infos

www.girci-est.fr

contact@girci-est.fr

[@GirciEst](https://twitter.com/GirciEst)

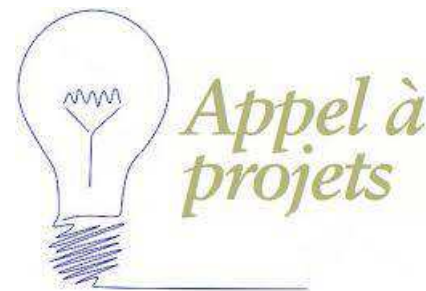
Répondre à un appel à projets

girciest

Groupement Interrégional
de Recherche Clinique
et d'Innovation

Fiche Technique

Répondre à un appel à projet est un processus long, parfois complexe, encadré, qu'il faut savoir appréhender dans son intégralité. Les financements sont rarement acquis lors d'une première soumission, il faut donc savoir être patient et persévérer !



Pourquoi obtenir un financement ?

Supporter les surcoûts directement liés à la recherche

- Coût lié aux actes et investigations en dehors de la prise en charge habituelle du patient (actes, réactifs, consommables...).
- Coût lié aux médicaments hors AMM (Autorisation de Mise sur le Marché), dispositifs médicaux, autres produits de santé objets de la recherche, etc.
- Conception de projet et traitement des données : méthodologie, data management, analyse statistique.
- Ressources humaines (temps médical, paramédical, TEC...) dédiées à la conduite du projet.
- Aspects réglementaires et qualité (monitoring, organisation administrative...).
- Valorisation : analyses statistiques, publications, congrès.

Chaque appel à projet est spécifique et répond à un besoin particulier

Comment choisir son Appel à Projets (AAP) ?

Cibler l'AAP et vérifier son adéquation avec son projet

- Selon l'envergure du projet (national, interrégional, local...)
- Selon les besoins de financement exprimés/budget alloué
- Selon le calendrier (processus de sélection souvent en 2 phases)
- Selon le type d'activité : conservation des prélèvements, recueil des données, cohortes nationales, recherches translationnelles...
- Selon le champ de l'appel à projets : organisationnel, médico-économique, recherche clinique, recherche paramédicale
- Selon la pathologie étudiée : VIH, cancer, maladies rares...
- Selon le domaine thérapeutique, une population de patients
- Selon les équipes, porteurs (âge, compétences...)
- Selon d'autres prérequis spécifiques aux appels d'offres (ministériels, internes à l'établissement, institutionnels, européens...)



Répondre à un appel à projets

Fiche Technique

En pratique : **1) Définir le plan expérimental** qui permet de cibler la population, le nombre de cas attendus, le nombre de centres nécessaires selon leur file active de patients

2) Estimer les coûts et les surcoûts en s'appuyant sur les compétences des DRCI ou autres structures supports (CIC, URC, CRC...) selon le plan expérimental établi

3) Rechercher les sources de financements adéquates

- Appel d'offres Européens
- Publics (Ministériels MSS/DGOS type PHRC, PHRIIP, PREPS, PRTS...ou MESRI)
- Autres AAP nationaux (RHU, FHU...)
- Des agences (INCA, ANRS...)
- Académiques : Société savantes, groupes coopérateurs
- Appel à projets privés (fondations, associations...)
- Bourses de recherche
- Appel d'offres internes aux établissements



Vous pouvez identifier les appels d'offres sur les portails internet des financeurs ou sur le Thésaurus des Appels à Projets, bourses et prix accessible à l'adresse www.girciest.fr/thesaurus

Ne pas hésiter à poser des questions au financeur pour lever toute ambiguïté !

Comment répondre en 4 étapes à un appel à projets :

Bien lire l'appel à projets et tous les documents pour le cibler au mieux

- Modalités de dépôt, dates d'échéance
- Critères d'éligibilité
- Critères d'évaluation des candidatures et des candidats
- Langue, nombre maximal de pages/de mots
- Documents annexes

Respecter les prérequis et les formats demandés

- Documents types, formats des documents à télécharger
- Nombre de mots
- Documents annexes

Se mettre à la place de la personne qui évaluera votre dossier parmi 30 autres

- Ne pas négliger le fond : exigence scientifique, bibliographie, références
- Ne pas négliger la forme : orthographe, qualité rédactionnelle, clarté, mise en page, pagination, iconographie, etc.

S'entourer des compétences spécifiques pour le montage du projet à chaque étape

Voir ci-après

Répondre à un appel à projets

Fiche Technique

Une réponse approximative = perte de chance à la sélection ou risque d'inéligibilité

Pourquoi ?	Quoi ?	Qui ?
Vérifier la pertinence et le rationnel scientifique	État des connaissances, bibliographie	Équipe d'investigation, chercheur
Définir une méthodologie et le plan expérimental	<ul style="list-style-type: none">• Critère(s) de jugement<ul style="list-style-type: none">• Méthode(s) de mesure• Schéma méthodologique• Plan d'analyse (statistiques)• Définition des données à recueillir (cahier d'observation, CRF, eCRF)• Définition de la population cible• Choix des facteurs et leurs valeurs à tester• Modalités de réalisations des investigations, et des mesures des résultats• Définition des circuits (examens complémentaires, médicaments,	Méthodologiste / biostatisticiens Investigateur
Vérifier la faisabilité	<ul style="list-style-type: none">• Équipe (nombre, compétence, délégation)• Considérations éthiques• Population et recrutement des patients• Contraintes éthiques et réglementaires• Qualification réglementaire de la recherche• Moyens humains, techniques, logistiques, ressources	Équipe d'investigation, DRCI, URC (chef de projet, assistant chef de projet, ARC, etc.)
Anticiper les retombées	Impact des résultats, valorisation et perspectives	Investigateur
Estimer les coûts et les surcoûts induits par la recherche	Non imputés au budget de l'hôpital, ni à l'assurance maladie mais pris en charge par l'établissement responsable de la recherche (le promoteur de l'essai) Coûts de la recherche = réalisation + coûts des actes réalisés en plus de la prise en charge médicale standard du patient	Équipe d'investigation, DRCI, URC (chef de projet, assistant chef de projet, ARC, etc.)
Rédiger tous les documents	<ul style="list-style-type: none">• Le protocole• Les procédures opératoires standards• Les notices d'information et formulaires de consentement ou tout autre document remis au patient• La grille des surcoûts et coûts• Le cahier d'observation : outil de recueil indispensable pour assurer la qualité et standardisation des données de l'essai	DRCI, URC (chef de projet, assistant chef de projet, ARC, etc.), investigateur, chercheur, méthodologiste Data Manager

La réponse à un AAP est un travail collectif

Lexique



AAP : Appels À Projets

ANRS : Agence Nationale de Recherche sur le SIDA et les hépatites virales

ARC : Attaché de Recherche Clinique

CIC : Centre d'Investigation Clinique

CRC : Centre de Recherche Clinique

CRF : Case Report Form (cahier d'observation)

DRCI : Délégation à la Recherche Clinique et à l'Innovation

FHU : Fédération Hospitalo-Universitaire

GIRCI : Groupement Interrégional de Recherche Clinique et Innovation

INCa : Institut National du Cancer

MSS : Ministère de la Santé et des Solidarités

DGOS : Direction Générale de l'Offre de Soins

PHRC : Programme Hospitalier de Recherche Clinique

PHRIP : Programme Hospitalier de Recherche Infirmière et Paramédicale

PREPS : Programme de Recherche sur la Performance du Systèmes de soins

PRME : Programme de Recherche Médico-Économique

PRT : Programme de Recherche Translationnelle

Ressources

Site du GIRCI Est avec les informations pratiques sur les appels d'offres instruits par le groupe-
ment : www.girci-est.fr

- Appel à Projets Jeunes Chercheurs (APJ)
- Appel à Projets de Recherche Paramédicale (APPARA)
- PHRC Interrégional (PHRC-I)

Le Thésaurus des appels à projets, bourses et prix : www.girci-est.fr/thesaurus

Thésaurus
des Appels à Projets